

Ecrit par Echo du Mardi le 22 octobre 2024

# LES ARCADES DE PERNES



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 25 décembre 2025**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 22 octobre 2024 sous réserves d'incidents**

Aux termes d'un acte en date du 17.10.2024 établi par Me CHARTON Sylvia Notaire à MAZAN (Vaucluse) 374, La Venue de Carpentras, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme juridique : société civile immobilière**

**Dénomination sociale : LES ARCADES DE PERNES**

**Capital social : 1 000 euros**

**Siège social : SAINT DIDIER (84210) 386 chemin de Saint Geniez**

**Objet social :** l 'acquisition en état futur d'achèvement ou achevés l'apport la propriété la mise en valeur la transformation la construction l'aménagement l'administration la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

**Cession de parts sociales :** Les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous seing privé. Toutes les cessions de parts quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés

**Gérance :** Mme Aude VALLATA demeurant à SAINT DIDIER (84210) 386 chemin de Saint Geniez

**Durée :** 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON



Ecrit par Echo du Mardi le 22 octobre 2024

Mention sera faite au RCS de AVIGNON